

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LUNDI, LE 31 AOÛT 2020 À 19H00 AU CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME À SAINT-CHRYSOSTOME.**

Formant quorum sous la présidence du Maire Gilles Dagenais les membres suivants sont présents :

	<b>Mode de présence</b>
Monsieur le maire Gilles Dagenais	En salle
Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1	En salle
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2	En salle
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3	En salle
Monsieur le conseiller Richard Beaudin, district #4	Absence motivée
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5	En salle
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6	En salle

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

2020/08/221

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

Proposé par la conseillère Colette Jaquet  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D'OUVRIR** la séance spéciale à 19H00 le quorum étant respecté.

**ADOPTÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseiller Steve Laberge souligne qu'il avait été question de faire l'acquisition de deux afficheurs de vitesse.

2020/08/222

**PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIS DES AÎNÉS (PRIMADA) 2020**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Chrysostome a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Chrysostome s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**QUE** la Municipalité de Saint-Chrysostome confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts. Le conseil municipal autorise Mme Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière à présenter et à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

**ADOPTÉ**

2020/08/223 32. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance spéciale à 19H35 l'ordre du jour étant épuisé.

**ADOPTÉ**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Gilles Dagenais  
Maire

\_\_\_\_\_  
Madame Céline Ouimet, g.m.a.  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

\* \* \* \* \*